Image not found or type unknown

Risque de requalification en LMP après création d'une SARL de famille a l'IR

Par **AndreaDD**, le **23/09/2023** à **14:46**

Bonjour a tous. Voici ma question:

Si je génère 20 000 euros de revenus en tant que loueur en meublé non professionnel (LMNP) en nom propre, est-ce que la création d'une SARL de famille, soumise à l'impôt sur le revenu (IR), qui me rapporterait des revenus meublés supplémentaires, risquerait de me faire basculer dans le statut de loueur en meublé professionnel (LMP) si mes revenus totaux dépassent les 23 000 euros en raison de cette nouvelle structure ? Ou a l'inverse, les revenus issus de la SARL sont-ils independants et ne rentrent pas en compte pour determiner le statut LMNP?

Merci pour votre aide!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés